

UNIVERSITE LITTORAL

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Gestionnaire d'infrastructures, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LITTORAL, session 2025

Le Président,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Décret n° 2024-759 du 7 juillet 2024 fixant les conditions de recours à la visioconférence pour l'organisation des voies d'accès à la fonction publique

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Gestionnaire d'infrastructures, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LITTORAL, au titre de l'année 2025 :

Madame AMIAR Nadjette, attachée principale d'administration de l'état, présidente, Université du Littoral Côte d'Opale, Calais.

Monsieur CIURLIK Pascal, ige, expert, Université d'Artois, Arras.

Monsieur LEMAITRE Bruno, assistant ingénieur, Université du Littoral Côte d'Opale, Calais.

Monsieur GAGET Stephan, ingénieur de recherche hors classe, suppléant, Centre national de la recherche scientifique, Lille.

Madame BOURY Béatrice, ige, suppléant, Université de Lille, Lille.

Fait à Dunkerque, le 9 septembre 2025

Le Président



Edmond ABI-AAD